



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



conseil municipal du 19-12-2015

Catégorie	Conseils municipaux
Date	samedi 19 décembre 2015 11:15
Lieu	mairie 11h15 - Saint-Pierre-de-Bat

Réunion du conseil municipal

du samedi 19 décembre 2015 à 11h 15

Convocation du 8 décembre 2015

Absente excusée : Isabelle Gager

Secrétaire de séance : Nadine Vincendeau

1.Repas des Aînés :

La date du samedi 16 janvier est retenue. Menu : Salade gasconne – Ris de veau – Confit de porc – Fromage – Savarin coulis abricot. Traiteur M. Rouzié.

2.Révision des loyers communaux:

Le calcul de révision à partir des indices IRL du 3 ème trimestre entraîne une augmentation de 0,02 %, ce qui équivaut à + 0,08 € / mois sur un loyer de 400 €.

Il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de ne pas appliquer cette augmentation.

3.SIABVO :

La loi NOTRe incite notamment le regroupement, voire la dissolution, de certains syndicats tels que ceux des bassins versants. Le conseil syndical du SIABVO ayant décidé de poursuivre son activité dans la limite des deux ans accordés par la loi, le conseil municipal accepte la décision du syndicat.

4.Collège de Sauveterre de Guyenne :

Il est demandé aux communes ayant des enfants scolarisés apprenant l'allemand de réfléchir sur une participation au voyage (du 3 au 12 mars) organisé dans le cadre des échanges linguistiques. Le coût par élève étant de 367,60 € le conseil municipal décide d'allouer une aide de 200 € étant entendu qu'un seul élève est concerné sur notre commune.

5.Imprimante à changer :

Afin de rendre l'imprimante couleur opérationnelle il est nécessaire de changer le tambour et la courroie. Le prix des pièces (310 €) plus la main d'œuvre représentant un coût important il est donc préférable de changer de matériel pour un montant de 826,80 € ttc devis des -Ets Duffau- y compris cartouches couleurs et noir. Achat d'un nouveau matériel accepté à l'unanimité des membres présents.

6.Groupe électrogène :

La décision d'acheter un groupe électrogène dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) avait été prise lors de la mise en place du programme FDAEC. Le matériel d'une puissance de 10 kva a été acheté aux établissements Laulan de Cadillac et livré pour la somme de 1 862,50 € ht soit 2 235,00 € ttc.

7.Investissement 2016 :

Dans l'attente du vote du budget 2016, autorisation est donnée au maire d'engager et liquider à hauteur de 25% de la dotation investissement 2014.

8.Fusion des syndicats des eaux et assainissement :

Une réunion regroupant un représentant par communes, ainsi que les présidents des syndicats eau et assainissement de Rions, Saint-Brice et Targon s'est tenue à la mairie de Targon. Cette réunion est inscrite dans le cadre de la loi NOTRe; le Préfet ayant pour projet de fusionner les trois syndicats susvisés. Au terme de cette réunion et ce après avoir fait un bilan de chaque structure, aucun des représentants n'a paru être contre ce projet de fusion. Celle-ci va donc être mise en place dès le 1er janvier 2017 étant entendu qu'à partir de 2020 c'est aux communautés de communes que reviendra la compétence eau/assainissement sauf pour les syndicats desservant en totalité ou en partie au minimum quatre communautés de communes différentes ce qui pourrait être le cas de ce nouveau syndicat qui desservira en partie les CDC du Targonnais, Sauveterrois, Côteaux de Garonne et de Saint Macaire. Après discussion aucun conseiller n'a semblé faire d'objection vis à vis de ce projet de fusion.

9.Information / questions diverses :

? Bellebat et Soullignac ont choisi de fusionner avec la communauté de communes de Podensac;Escoussans

ne s'est pas déterminée et les 16 autres communes de la CDC du Targonnais ont décidé de fusionner avec celle de Sauveterre.

Suite à cela une réunion regroupant les maires des communautés de communes du Sauveterrois et du Targonnais s'est tenue à Saint-Brice vendredi 18 décembre. Deux communes du Targonnais sur 19 n'étaient pas représentées (Bellebat et Ladaux) ainsi que 13 du Sauveterrois sur 32. Les inconvénients et avantages de cette fusion ont été évoqués ainsi que le souhait de chaque commune représentée.

Un vote à bulletin secret sera fait lundi soir à Rimons lors du conseil communautaire du Sauveterrois; vote qui répondra à la question: « Etes-vous d'accord, ou pas, pour une fusion avec la CDC du Targonnais dans sa totalité » étant entendu que pour que la fusion puisse être envisagée il est indispensable que la CDC du Sauveterrois soit d'accord.

Réponse lundi soir.

? Alain Ferran a demandé, par courrier, s'il était possible de procéder à la vente de sections des chemins ruraux n°20 et 22 après aliénation; sections de chemins traversant sa propriété au lieu-dit « Tucaou ». Il est donc décidé, afin d'apporter une réponse, de contacter les propriétaires riverains puis de procéder à la démarche administrative obligatoire en la matière. Avant toute chose la commission de voirie devra se déplacer sur les lieux afin de donner un avis.

? Suite à l'information diffusée relative à l'implantation d'une ZAE sur la commune de Bellebat avec en projet l'implantation d'une plateforme de traitement des déchets verts par le SEMOCTOM ainsi qu'une unité de fabrication de granules par la CDC à partir des sarments de vigne puis d'une unité de méthanisation par cette même CDC, une discussion est engagée.

Les conseillers municipaux et autres personnes intéressées seront informés des prochaines réunions sur ce projet de mise en place dans le cadre des énergies renouvelables.

? Est abordée succinctement, en fin de réunion, l'opération de mise en place des nouveaux compteurs par ERDF; compteurs susceptibles d'émettre des ondes néfastes à la santé. Certaines communes, dont Saint-Macaire, se seraient déjà opposées à cette mise en œuvre. Affaire à suivre.

La séance est levée à 12h45.



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 - Créations internet